

LE TACOT

www.thoury-ferrottes.fr

Facebook Thoury Ferrottes officiel

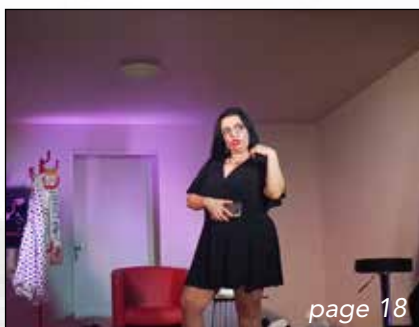


NOËL DES ENFANTS



pages 12-13

Course combinée



page 18

One woman show

En direct de la mairie	p. 2 - 5
Ça vous concerne	p. 5 - 8
Ça se passe ici	p. 9 - 28
Infos pratiques	p. 29
État civil	p. 29
Nos entreprises	p. 30 - 31
Agenda	p. 32

ÉDITO /

Chères lectrices, chers lecteurs,

En raison des règles qui régissent la communication en période pré-électorale, Yves Roy, Maire de Thoury-Ferrottes a fait le choix de suspendre son éditorial jusqu'à cette date.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2019

Le 09 décembre 2019 à 20 heures 30 en la mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 29 novembre 2019.

Étaient présents : Djamila AMOUR, Alain BARTHOUX, Denis CHOLLET, Hélène DECRESSAT, Virginie LAROCHE, Yves ROY, Benoît SAVARY, José TOMAS, Grégoire TOUZEAU, Michèle TURCI

Avait donné pouvoir : René DEMONT à Yves ROY

Était absent non excusé : Jean-Benoît REGY

Secrétaire de séance : José TOMAS

---oOo---

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de la séance :

- Le point n° 4 : Avenants aux conventions d'ententes intercommunales sport et urbanisme
- Le point n° 5 : Retirer la délibération 2019-10-02-09 – Décision modificative du 02 octobre 2019
- Le point n°6 : Décision modificative

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil municipal qui s'est tenu le 02 octobre 2019. Monsieur le Maire passe la parole aux élus.

Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2019.

Monsieur TOMAS José est désigné secrétaire de séance.

1) INDEMNITE DE RECENSEMENT

Vu le Code général des collectivités locales et notamment l'article 2122-21,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer pour le recensement de la population 2020 :

Une indemnité de 1 270 € pour l'agent recenseur ;

Une indemnité de 450 € à l'agent coordonnateur.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal

ACCEPTE ces indemnités de recensement.

2) CONVENTION UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 22, 23-I, 24 alinéa 2 et 25 ;

Vu la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion de Seine-et-Marne du 10 octobre 2019 approuvant les termes de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de de Seine-et-Marne ;

Considérant l'exposé des motifs ci-après :

La loi du 26 janvier 1984 prévoit le contenu des missions optionnelles que les Centres de Gestion de la fonction publique territoriale sont autorisés à proposer aux collectivités affiliées ou non affiliées de leur département.

Que ces missions sont détaillées aux articles 23-I, 24 alinéa 2 et 25 de la loi précitée : que leur périmètre couvre les activités de conseils et formations en matière d'hygiène et sécurité, de gestion du statut de la fonction publique territoriale, de maintien dans l'emploi des personnels inaptes, d'application des règles relatives au régime de retraite CNRACL.

Que l'accès libre et révocable de la collectivité à ces missions optionnelles suppose néanmoins un accord préalable valant approbation.

Que le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne en propose l'approbation libre et éclairée au moyen d'un seul et même document cadre, dénommé « convention unique ».

Que ce document juridique n'a de portée qu'en tant que préalable à l'accès à une, plusieurs ou toutes les prestations optionnelles proposées en annexes.

Que la collectivité cocontractante n'est tenue par ses obligations et les sommes dûes, qu'avec la dûe production d'un bon de commande ou bulletin d'inscription, aux prestations de son libre choix, figurant en annexes.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

La convention unique pour l'année 2020 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne, est approuvée.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

3) MODIFICATION DE L'ARTICLE N°2 DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE MONTEREAU ET SES ENVIRONS (SITCOME)

A la suite des différentes délibérations prises par le SITCOME, et notamment la délibération N°2019-269 en séance du 29 octobre 2019 du SITCOME, concernant la modification de l'article 2 des statuts du SITCOME, Les communes adhérentes doivent délibérer sur les changements de statuts du SITCOME, conformément à l'article L5211-20 du CGCT, afin de permettre leur modification effective.

Ainsi, il est proposé de modifier les statuts du SITCOME, sur le deuxième article, de la manière suivante :

Article 2 :

Le Syndicat a pour objet :

- La gestion des transports collectifs constitués en un réseau nommé « SiYonne » constitué de lignes régulières (la compétence « transports scolaires » restant à la charge des communes sauf délégation contraire),
- La mise en place et la gestion du transport à la demande, dit TAD SiYonne, lié au réseau des lignes régulières de bus SiYonne,
- La gestion de la gare routière de Montereau (hors l'éclairage public, l'entretien et nettoyage des espaces verts appartenant à la ville et hors la voirie et l'entretien des parkings publics à la charge de la ville de Montereau ou de la Communauté de Communes du Pays de Montereau),
- La mise à disposition de moyens de mobilité individuels et collectifs (vélos, patinettes électriques, vélos électriques, véhicules électriques dites « SiYonnettes », et ou tout autre moyen de se déplacer...),
- L'organisation et le financement des opérations de promotion des services et équipements ci-dessus.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décident d'approuver l'article 2 des statuts du SITCOME.

4) AVENANTS AUX CONVENTIONS D'ENTENTES INTERCOMMUNALES SPORT ET URBANISME

Monsieur le Maire rappelle que les services Sports et Urbanisme sont régis depuis 2017 par un régime d'ententes intercommunales.

Les conventions d'origine ont été conclues pour 3 ans et arrivent à expiration en mars 2020.

Afin d'assurer la continuité des services, il est décidé par les communes membres de conclure un avenant de prorogation de la convention jusqu'au 31/12/2020 inclus.

Il reviendra ensuite aux nouvelles équipes municipales de décider de la poursuite de ces activités.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISE le Monsieur le Maire à signer un avenant aux conventions d'origine portant prorogation d'activité jusqu'au 31/12/2020 inclus.

5) RETIRER LA DELIBERATION 2019-10-02-09-DECISION MODIFICATIVE

La décision modificative qui a été prise lors du conseil municipal du 02 octobre 2019 doit être retirée. La décision modificative n'est pas équilibrée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

RETIRE la délibération 2019-10-02-09-Décision modificative du 02 octobre 2019.

6) DECISION MODIFICATIVE

Après le retrait de la délibération 2019-10-02-09 du 02 octobre 2019 concernant une décision modificative, Monsieur le Maire propose de reprendre une nouvelle décision modificative afin d'amortir les subventions d'équipements versées, de la façon suivante :

Compte	Compte amortissement	Montant	Durée	Amortissement 2019
2046	28046	39 759,81	5	7 951,96
2041512	28041512	39 552,81	5	7 910,56
			Total	15 862,52

Section Fonctionnement						
DEPENSES				RECETTES		
Chapitre	Compte	Montant		Chapitre	Compte	Montant
042	6811	15 862,52		042	7768	15 862,52
023		4 602,60		042	7768	4 602,60
TOTAL		20 465,12				20 465,12

Section Investissement						
DEPENSES				RECETTES		
Chapitre	Compte	Montant		Chapitre	Compte	Montant
040	198	15 862,52		040	28046	7 951,96
040	198	4 602,60		040	28041512	7 910,56
				021		4 602,60
TOTAL		20 465,12				20 465,12

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'approuver la décision modificative ci-dessus présentée.

QUESTIONS DIVERSES

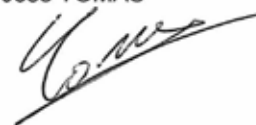
- Monsieur le Maire fait un tour de table pour savoir qui sera disponible pour la distribution des plateaux repas.
- Travaux de voirie : la CCPM prévoit de refaire la rue Petite en enrobée courant 2020.
- Concernant le pont des Marais, l'étude est terminée, la CCPM est en attente du rapport suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres. Les travaux se feront vers mars – avril 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h54.

Le Maire
Yves ROY



Le secrétaire
José TOMAS



ÇA VOUS CONCERNE

Merci à tous les administrés pour votre accueil lors de mon passage pour le recensement de la population. Je suis désolée, j'ai été un peu insistante mais il y a des dates à respecter. L'INSEE est là pour contrôler les communes, l'avancement des logements collectés, des dates fixes ! La commune a réussi cette obligation et cela grâce à vous. Merci.

Yannick.

THOURY FERROTTE
TAD/ BUS/ SIYONNETTE

SITCOME SIYONNE

**VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE TRANSPORT AU QUOTIDIEN**



PLUS D'INFOS AU 01 60 96 19 46
WWW.SITCOME.INFO

L'OFFRE TAD



Accessible
avec les titres
de transport de
Île-de-France
mobilités

➤ TAD en JOURNÉE, tous les jours du lundi au jeudi de 5h15* à 20h25

*Réservation possible jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet
et au moins une heure à l'avance !*

Attention : les réservations pour une course entre 5h15 et 6h15 doivent s'effectuer au plus tard la veille avant 20h

➤ TAD en SOIRÉE, les vendredis et samedis de 5h15* à 23h

Arrêts TAD desservis pour THOURY FERROTTE :

Mairie - La Gare/Eglise - Les Marais - Bichereau

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TàD en temps réel
4. évaluer votre trajet



* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ

RENDEZ-VOUS SUR :



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idf-mobilités.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet
et au moins une heure à l'avance.

Attention : les réservations pour une course entre 5h15 et 6h15 doivent s'effectuer au plus tard la veille avant 20h30.



Forfaits & tickets
à valider à chaque voyage
sur le réseau

Île-de-France
mobilités

Les forfaits Navigo

Pour tous

Navigo annuel

Navigo mois

Navigo semaine

Navigo jour

Jeunes

Immagine R Étudiant

Immagine R Scolaire

Gratuité Jeunes en insertion

Tarifs réduits et gratuits

Navigo gratuité

Navigo Solidarité mois

Navigo Solidarité semaine

Améthysse



Commandez et rechargez votre passe Navigo selon vos besoins et votre profil sur navigo.fr, aux guichets et dans les agences des transporteurs (RATP, SNCF, Optile).

Les tickets

Disponibles en gares, stations et agences ou format papier ou rechargeable sur votre passe Navigo Easy.

Ticket t+

À l'unité ou en carnet de 10 tickets, tarif réduit (valable pour les 4 à 10 ans, les titulaires de la carte Famille, Nombreux et Navigo Solidaire)

Mobilités

Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies.

Paris Visite

Un ticket pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pendant 1, 2, 3 ou 5 jours.

Ticket Jeunes week-end

Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pour les moins de 26 ans.

Ticket d'accès à bord

À l'unité, valable pour un trajet en bus.

Itinéraires, horaires et info trafic : préparez tous vos déplacements avec l'application Île-de-France Mobilités

vianavigo



La validation, c'est obligatoire !

Avant de monter dans le bus,
préparez votre passe Navigo
ou votre ticket.



valable à bord
après validation
à votre arrivée



Île-de-France
mobilités



La GENDARMERIE
de Seine-et-Marne
Vous protège !

VOL PAR RUSE AU PRÉJUDICE DES PERSONNES ÂGÉES

Sur la commune de Fontainebleau, depuis le début de l'année, au moins 3 personnes âgées ont été victimes à leur domicile de vol par usage de fausse identité (policier, agent des eaux...) ou par ruse (animal perdu, présentation d'une association...).



Barbizon, Achères-la-Forêt, Bougigny



PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Fermez toujours votre porte à clé
- N'ouvrez pas la porte à un inconnu
- Même en présence de personnes en uniforme exigez une carte professionnelle
- Alerte des proches ou le voisinage
- Ne gardez pas de somme d'argent importante chez vous
- Ne signez rien si vous n'êtes pas parfaitement sûr de la finalité du document



COMMENT RÉAGIR



EN CAS DE DOUTE, COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE 17



NE LAISSEZ PERSONNE ENTRER CHEZ VOUS



 @Gendarmerie_077

 @GGD77

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17
Gendarmerie de Seine - et - Marne
<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/>

Le 05/02/2020

PLATEAU REPAS POUR NOS AINÉS /

Comme chaque année, c'est avec plaisir que le CCAS et le conseil municipal ont distribué les plateaux repas de Noël à nos aînés le dimanche 15 décembre.

Ils sont ravis de voir que nous ne les oublions pas, même s'ils ne peuvent pas se déplacer au traditionnel repas de fin d'année. L'accueil des anciens de notre commune est toujours un moment privilégié. L'échange se fait naturellement et malgré leurs tracasseries, ils sont toujours souriants et chaleureux.



VOTRE MARCHÉ A THOURY-FERROTTE /

«C'est tous les mercredis de 8 heures à 13 heures »

Il est situé place de la mairie. De beaux étals alléchants remplissent les stands de nos marchands ambulants toujours enthousiastes et souriants quelque soit le temps car ils aiment leur métier.

- **Gino** boucher et traiteur.
- **William** fromager sélectionnant avec soins des produits régionaux.
- **David** artisan fabriquant de crêpes salées, sucrées à emporter garnies ou nature.
- **Lydie** boulangerie, viennoiseries...
- **Abbès** notre nouveau primeur fait le plein de vitamines avec ses fruits, légumes, aromates... Il remplace Lucinda partie à la retraite.
- **Pascual** poissonnier sur commande au 06 84 30 49 86.

Nos artisans vous accueilleront toujours avec la plus grande attention et avec des produits de qualité ; soucieux de pouvoir vous servir au mieux mais aussi satisfaire vos demandes particulières au-delà de leurs étals. Vous ne le saviez peut-être pas mais pour faire valoir vos envies particulières, ils viennent dans notre village. Allez vers eux n'hésitez pas, demandez-leur ce qu'il vous manque !!!



Vous connaissez leurs produits puisque nos associations telles que **Thoury'Bambel**, **La Curieuse**, utilisent leurs produits. Ce qui est aussi le cas durant nos festivités communales tel que la fête de la pomme.

Nos commerçants forment une belle équipe soudée dans une ambiance très chaleureuse et joyeuse, tout en restant très professionnels. Depuis 6 ans ce petit marché a permis de fidéliser une partie des habitants de notre village et la magie a même opérée par le bouche à oreille qui a incité d'autres personnes des communes voisines.

Nous avons cette chance d'avoir ce service à quelques pas de chez nous pour remplir nos paniers. En prime des cadeaux sont souvent fait pour les fidèles clients. Cette proximité nous donne le privilège de ne pas avoir à prendre la voiture « geste éco-citoyen ».

Alors sachons garder notre marché : un lieu de convivialité, de sociabilité, favorisant aussi les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer !!! Tout cela avec douceur faisant contrepoids aux tensions du monde moderne.

« CŒUR D'HUITRES » /

C'est nouveau, Thoury-ferrottes accueille M. René Molon, artisan poissonnier producteur-affineur, tous les samedis de 14 heures à 19 heures sur la place de la mairie.

Vous serez très agréablement surpris par un large choix directement des pêches du Littoral d'Oléron, commune célèbre pour ses huîtres mais aussi coquillages, crustacés, poissons.

Produits de la mer en direct de la criée Oléron (île de Dolus) - Royan - La Rochelle, on peut parler de circuit court ; la pêche a lieu les jeudis puis sur les étals des marchés deux jours plus tard et sans passer par Rungis.

Fraîcheur garantie, variétés d'huîtres excellentes, pour le bonheur de vos papilles, et pour les réticents de ne pouvoir ouvrir soit même les huîtres notre artisan poissonnier, vous propose ce service «les écailler» sur place à la condition de les savourer au plus tard deux heures après bien entendu !!!

Cet artisan n'est pas avare de précieux conseils culinaires. Il vous sert le poisson avec toute la poésie et l'histoire de l'origine de certains mets, une belle raison de déguster du poisson pour vos dimanches !!!



COURSE COMBINÉE /



Dimanche 8 décembre 2019 s'est déroulée la première course combinée de l'Entente des communes du Bocage à Thoury-Ferrottes.

La course combinée qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une pratique qui consiste à enchaîner la course à pied et des épreuves de précision.

Les objectifs du service des sports de l'Entente étaient d'animer et valoriser le territoire de la commune de Thoury Ferrottes et de faire découvrir aux habitants une activité innovante et accessible à tous afin de développer le sport pour tous dans une politique de sport santé.

Le maire de la commune, Yves Roy et ses élus étaient satisfaits d'avoir pu proposer cette course atypique où tout le monde a pu s'amuser et se dépenser, chacun à leur niveau.

Participants, résultats et récompenses : pour cette première édition ce sont 59 participants qui se sont présentés. Plusieurs clubs sont venus nous rendre visite : ANSA et Sens Triathlon. Notons également la participation des pompiers de la caserne de Voulx et la présence de 16 JSP qui ont couru ensemble afin de travailler leur esprit d'équipe et d'entraide.

Tous les enfants ont pu être récompensés d'une médaille offerte par le service des sports.

Une première édition rendue très difficile par les conditions météo. Les chemins étant très boueux, ce qui n'a pas permis les déplacements en véhicule. La pluie et le vent gênaient les communications par talkie-walkie (quasi inaudibles). Nous avons également dû changer la course des enfants qui aurait été trop dangereuse pour eux.



Les organisateurs (mairie de Thoury-Ferrottes et service des sports de l'Entente) tiennent à remercier :

- Les élus de la commune (Yves Roy le Maire, Hélène Decressat, Djamila Amour, Benoît Savary, José Tomas et Grégoire Touzeau) pour leur aide précieuse, l'organisation et la logistique devant être rigoureuse pour permettre le succès de l'épreuve en toute sécurité.
- Les clubs présents pour leur sympathique participation.
- Les pompiers de la caserne de Voulx venus nous soutenir et participer.
- Les bénévoles qui nous ont accompagnés sans qui l'épreuve n'aurait pas pu se dérouler (Evan Barrault-Amour, Jérémy Jacob, Mathieu Meunier et Aurélien Tanguy).
- Le département de Seine-et-Marne pour les récompenses offertes
- l'association des Loupiots de l'Orvanne qui est venue tenir un stand de crêpes, gaufres, café et chocolat chaud.
- M. Chollet pour la confection du podium et M. Lemirre qui est venu aider à sortir notre véhicule d'un « mauvais pas » vendredi soir.



NOËL DES ENFANTS /

Malilou et le père Noël !

La magie de Noël a opéré le 15 décembre 2019 à la salle des fêtes de Thoury-Ferrottes. L'association Thoury'Bambel avait donné rendez-vous aux petits enfants de la commune* pour rencontrer le père Noël et recevoir de ses mains un jouet, avec quelques jours d'avance !

Avant ce moment magique, le personnage clownesque « Malilou » a présenté un spectacle plein d'aventures au cours duquel enfants et parents ont été mis à contribution pour des moments de rires partagés. L'après-midi s'est achevé sur une note gourmande avec un goûter offert à tous.

Tout ce petit monde est reparti avec des paillettes plein les yeux.

** Pour que votre enfant soit informé des sorties et spectacles organisés par l'association Thoury'Bambel, il doit être déclaré après du service administratif de la mairie (notamment s'il est scolarisé à l'extérieur des établissements de secteur).*





GALETTE DES ROIS ET MÉDAILLES DU TRAVAIL /

Dans une ambiance conviviale et sympathique, nos anciens ont pu déguster la galette des rois. De belles tables avaient été dressées dans notre salle communale de la Chouette Effraie pour l'occasion.

C'est aussi durant cette après-midi que monsieur le maire a remis des médailles du travail à quelques-uns de nos concitoyens :

Vermeil 30 ans :

- Frédéric Christine

Argent 20 ans :

- Chrétien Virginie

- Yvon Céline





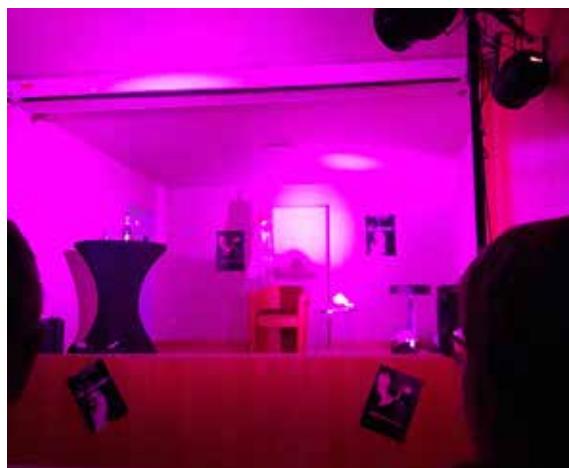
ONE WOMAN SHOW : MALIKA LENORMAND /

Vendredi 14 et samedi 15 février 2020, Malika Lenormand nous a présenté son spectacle « **Voilà où j'en suis** ».

Cette humoriste aborde des sujets de société : le divorce, les réseaux sociaux, les rencontres... Avec son humour décoiffant, sans tabou, sans filtre, sans complexe, les spectateurs ont ri tout le long de son show. Elle a mis de la bonne humeur deux soirées durant dans notre village.

Autour du verre de l'amitié, un échange avec cette artiste vraiment agréable et énergique a clos la soirée.

Bravo à elle et à son équipe.



UN NOUVEAU VOYAGE EN PRÉPARATION POUR 2021 /

Après la Norvège et l'Irlande, la commune de Thoury-Ferrottes organise un 3^e voyage en 2021 avec pour destination La Bavière et le Tyrol. Une facilité de paiement pourra se faire sur 10 mois.
Pour tous renseignements et inscriptions : 01-64-31-94-45

L'ASTROLABE

E-mail : agence@lastrolabe.fr - Site Internet : www.lastrolabe.fr

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - Licence IM077100026 - N° intracommunautaire FR 49377592753
Siège Social : 43, rue Jean Pierre Plicque - 77124 VILLENNOY
Tél. : 01.60.22.95.00
R.C.S. Meaux B 377 592 753

Souriez vous êtes déjà au soleil !!!

Programme : BAVIÈRE & TYROL

Circuit 12 jours/11 nuits
(Thoury Ferrottes/Thoury Ferrottes)

2021



Dans le sud de l'Allemagne, la Bavière et sa capitale Munich se présentent dans toute la beauté de paysages dignes d'un livre d'images. Elle se caractérise par une nature préservée, la qualité de l'air, la richesse culturelle et la proverbiale chaleur de l'hospitalité bavaroise. Fête folklorique ou festival d'opéra, les châteaux forts médiévaux et les petites cités, les châteaux prestigieux et les églises baroques en sont, à côté des métropoles bavaroises, le cadre idéal. Tradition et modernité dans une parfaite harmonie.

Au **Tyrol** nous attendent des panoramas attrayants aux sommets, vallées et alpages idylliques, lacs de montagne transparents, faune et flore uniques, et des montagnes à perte de vue. Avec son folklore intact, on s'attend à rencontrer dans la rue, comme à la campagne, des habitants en culotte de peau et chapeau à plume...

VOTRE PROGRAMME

JOUR 1 : THOURY FERROTTE / PARIS / MUNICH

Rendez-vous à **THOURY FERROTTE** et transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de **PARIS**.

Assistance aux formalités d'embarquement et envol à destination de Munich.

Arrivée à **Munich**.

Accueil par votre accompagnateur local et transfert dans la région de **Munich**.

Installation à l'hôtel.

 **Dîner.** Nuit à l'hôtel

JOUR 2 : MUNICH / NYMPHENBURG / TYROL

Petit déjeuner.

Départ pour la **visite guidée** de la capitale de la Bavière, **Munich** (monuments en extérieur) : le Parc Olympique, le bâtiment BMW, la Ludwigstrasse, la Karlsplatz, la Hofbräuhaus, l'Odeonsplatz, l'Opéra.

 **Déjeuner dans une brasserie.**



Dans l'après-midi, visite (avec audio guides) du **château Nymphenburg** - l'ancienne résidence d'été des Wittelsbacher. A l'intérieur se trouve une galerie de tableaux et une collection de porcelaine fabriquées dans le château.

Après la visite, découverte du parc avec les différents «petits châteaux» comme l'Amalienburg. En fin d'après-midi continuation pour la région tyrolienne

entre **Reutte** et **Imst**.

Installation à l'hôtel.

 **Dîner.** Nuit à l'hôtel

JOUR 3 : CHATEAU DE NEUSCHWANSTEIN/CHATEAU D'HOHENSCHWANGAU

Petit déjeuner.

Départ pour la visite guidée **du château de Neuschwanstein**.

Louis II de Bavière se fit construire un château digne de figurer dans un conte de fées. Situé sur un éperon rocheux dominant la gorge de la Pöllat, le château de



Neuschwanstein époustoufle tout visiteur par l'atmosphère théâtral qui s'en dégage. La merveille des châteaux de Louis II de Bavière est cette extravagante forteresse de Neuschwanstein située près du lac des Cygnes. Réalisée entre 1869 et 1886, ce dernier voulut recréer dans son architecture fantastique l'univers de vieilles légendes allemandes. Durant la construction, Louis II demeura installé dans le château d'Hohenschwangau sur la colline d'en face pour suivre la progression des travaux.

Ce magnifique château a inspiré la construction de celui de Walt-Disney en Floride.

🍷 Déjeuner à Schwangau.

Visite **du château d'Hohenschwangau**



De 1832 à 1836, Maximilien II de Bavière fit élever cette construction sur des ruines féodales du 12^es. Le style néogothique adopté répondait au goût de l'époque pour un romantisme à la troubadour. La décoration est souvent outrancière - répétition obsédante du motif du cygne -, mais on admirera le très beau mobilier Biedermeier. Louis II passa une partie de son enfance dans cette atmosphère

chevaleresque. Au 2^eme étage, le salon de musique conserve un piano sur lequel joua Wagner. Retour à l'hôtel

🍷 Dîner et nuit.

JOUR 4 : OBERAMMERGAU/CHATEAU DE LINDERHOF/ALPES DE KITZBUHEL

Petit déjeuner

Départ pour **Oberammergau**, charmant petit village bavarois aux maisons colorées.

Oberammergau est une charmante cité située en Haute Bavière, sur les rives de l'Ammer. Située à 874 mètres de hauteur, au coeur de paysages bavarois de toute beauté, Oberammergau compte près de 6000 habitants. La ville est très particulière avec ses maisons anciennes aux façades vivement colorées et ornées de fresques à thème religieux, dans le plus pur style baroque

Temps libre

🍷 Déjeuner.

Puis route vers le **château de Linderhof**.

Visite du petit palais précieux qui servait de domaine de chasse et de rêverie à Louis II et ses splendides jardins.

Dans l'une des sauvages vallées des Alpes servant aux souverains de Bavière de domaine de chasse, Louis II fit élever sa « villa royale » de 1874 à 1879 dans un style mariant la seconde Renaissance italienne et le baroque.

L'homogénéité dans l'outrance décorative laisse une certaine impression d'harmonie ; le luxe omniprésent de l'aménagement oblitère presque les pièces les plus remarquables comme les



tissus des Gobelins ou les lustres en cristal de Bohême. Voir les chambres de l'étage dominées par la salle d'audience, la chambre à coucher de parade et le cabinet des glaces aux 94 vases.

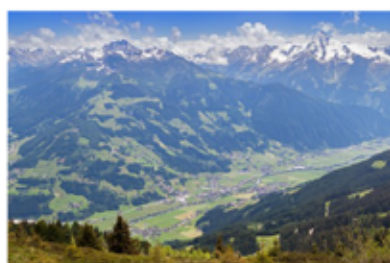
Route vers la vallée de l'Inn/Alpes de Kitzbühel.

Installation à l'hôtel dans la région des Alpes de Kitzbühel pour 7 nuits

🍷 **Dîner** et nuit.

JOUR 5 : MAYRHOFEN/ HOHE TAUERN/OBERNDORF

Petit déjeuner



Pendant la matinée promenade romantique en **petit train à vapeur de la Zillertalbahn**, de FUGEN à MAYERHOFEN, au son de la musique typique (accordéon) et accompagnée d'un petit verre de schnaps (*eau de vie*).

🍷 **Déjeuner à Mayrhofen**

L'après-midi continuation par le col de Gerlos pour le parc national « Hohe Tauern » où vous assisterez à un spectacle inoubliable. Le ruisseau «Krimmler Ache » se transforme dans un torrent qui se précipite en 3 étages dans le bassin des **chutes de Krimml**. Avec une hauteur de 380 m les chutes de Krimml sont les plus hautes d'Europe.

Retour à l'hôtel

🍷 **Dîner** et nuit.

JOUR 6 : INNSBRUCK



Petit déjeuner

Visite guidée d'**Innsbruck**, la capitale du Tyrol avec son célèbre toit d'or, sa cathédrale baroque et la rue Marie-Thérèse.

🍷 **Déjeuner à Innsbruck.**

Swarovski à Wattens :

Ce musée, entraîne les visiteurs dans des salles aux ambiances totalement différentes qui rappellent la multitude de facettes du cristal. Le cristal est à l'origine un symbole pour le changement et la transformation. Les mondes déclinés dans chacune des salles rappellent cette idée et donnent le sentiment au visiteur de se trouver au cœur d'un gigantesque kaléidoscope.



L'après-midi, visite du musée du **Monde du Cristal**

Vous continuerez avec la **visite d'un musée de Schnaps** avec un court séminaire sur la fabrication, suivi d'une dégustation dans l'ancienne cave.

Retour à l'hôtel

🍷 **Dîner** et nuit.

7^{ème} JOUR : CHÂTEAU DE TRATZBERG/LAC D'ACHENSEE

Petit déjeuner



Départ pour le **château de Tratzberg**.

Montée en petit train qui vous conduira jusqu'aux portes de l'un des plus beaux châteaux de la Renaissance autrichienne.

Il n'y a pas beaucoup de châteaux dont l'aménagement original a été conservé, mais le château de Tratzberg en fait

partie.

Le magnifique château de Tratzberg, qui se trouve sur une arête rocheuse et trône sur les pentes des contreforts de l'est de la chaîne de montagnes du Karwendel entre Jenbach et Schwaz, a l'air puissant mais aussi magique. Il n'y a guère des résidences des nobles qui ont pu conserver autant de leurs murailles initiales et de leur aménagement intérieur original que le château de Tratzberg.

Le style de présentation fait de la visite du château une expérience exceptionnelle. L'empereur Maximilian et les ancêtres des présents propriétaires Goëss-Enzenberg vous accompagnent par une captivante description avec fond musical sur bande magnétique, ce qui vous fait vraiment vivre l'histoire. Quelques stations impressionnantes de la visite sont la pièce rustique gothique «Fuggerstube», la chambre de la reine ainsi que la salle des Habsbourgs avec ses fresques murales uniques, qui représentent l'arbre généalogique de la famille Habsbourg.

🍷 **Déjeuner typique.**



Route pour le **lac d'Achensee**, le plus grand de la région, surnommé la " Perle du Tyrol ".

Promenade en bateau sur le lac, qui vous permettra d'admirer les sommets qui se reflètent dans les eaux très pures du lac.

🍷 **Dîner à l'hôtel.** Nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : KRAMSACH/ALPBACH/RATTENBERG

Petit déjeuner

Dans la matinée visite de l' **éco-musée de fermes à Kramsach**

Quatorze anciennes fermes tyroliennes ont été rénovées avec le plus grand soin.

Ce musée, fondé en 1974 est situé entre Innsbruck et Kufstein – dans la région des lacs de Kramsach. Ce musée renseigne ses visiteurs sur la culture agricole, qui a influencé le visage du Tyrol et qui menace de disparaître face aux grands changements économiques. Les fermes et ustensiles permettent à tous de voyager dans le temps et de découvrir un peu mieux quelle était la vie de nos aïeux. Des animaux en liberté et les jardins pleins de fleurs rendent ce village encore plus vivant.



🍷 Déjeuner typique sur place.

L'après midi, départ pour **Alpbach**, joli village des montagnes Tyroliennes avec ses chalets considérés comme les plus fleuris du pays.



Puis continuation pour **Rattenberg**, petite ville située au bord de l'Inn. Découverte de cette petite ville typiquement autrichienne ornée d'arcades et de façades peintes.

Ensuite, visite de l'une de ses cristalleries qui en ont fait sa réputation.

Visite d'une fabrique de bougies à Schlitters.

Retour à l'hôtel en fin de journée.

🍷 Dîner et logement.

JOUR 9 : KITZBÜHEL / FERME à OBERNDORF / ST JOHANN

Petit déjeuner

Départ pour la **visite guidée de Kitzbühel**, la ville sportive la plus légendaire des Alpes Autrichiennes. Tournée essentiellement vers le ski alpin, la ville est considérée comme l'une des plus belles stations. Route pour **Oberndorf**.



🍷 Déjeuner.



L'après-midi, **visite guidée de la ferme Müllnerhof**, datant du XVIII^{ème} siècle et abritant le plus grand abreuvoir en bois du monde. La visite se termine par une **dégustation de produits locaux**.

Puis départ pour le **village de St. Johann**, visite guidée du village avec ses nombreuses rues pédestres, la place du marché et son église baroque à

deux clochers.

Retour à l'hôtel.

Dîner.

Puis **soirée tyrolienne** (musique tyrolienne, danses et traditions – une boisson incluse).

Nuit à l'hôtel.

JOUR 10 : SALZBOURG/BERCHTESGADEN

Petit déjeuner

Départ pour **Salzbourg** pour une visite guidée de la ville natale de Mozart.

Salzbourg a su préserver un tissu urbain d'une richesse exceptionnelle élaboré entre le Moyen Âge et le XIX^e siècle, alors qu'elle formait une ville-État gouvernée par son prince-archevêque. L'art gothique flamboyant qui s'y épanouit attira dans la ville de nombreux artistes avant que son rayonnement ne s'affirme encore avec l'intervention d'architectes italiens, Vincenzo Scamozzi et Santini Solari, à



qui le centre de Salzbourg doit beaucoup de son caractère baroque. Cette rencontre du nord et du sud de l'Europe n'est peut-être pas étrangère au génie du plus illustre des fils de Salzbourg, Wolfgang Amadeus Mozart, dont la renommée universelle rejaillit désormais sur la ville.

La vieille ville pittoresque est inscrite au patrimoine culturel mondial ; le site urbain est dominé par des églises et des forteresses, des châteaux et des palais...

La «Getreidegasse» connue pour ses enseignes, le vieux marché, le jardin Mirabell sont les coins les plus connus de Salzbourg.

Déjeuner au centre de la ville médiévale.



L'après-midi vous visiterez les **mines de sel à Berchtesgaden**.

Exploitées à partir de 1517, les mines de sel assurèrent la prospérité de la région. C'est en tenue de mineur que vous visiterez ce site. Un petit train vous permet de parcourir les galeries. Ensuite, vous emprunterez une pente abrupte de 34m pour arriver

dans la mine à proprement parler. Vous êtes ensuite invités à traverser un lac souterrain en radeau.

Retour à l'hôtel.

 **Dîner** et nuit.

JOUR 11 : CHATEAU D'HERRENCHEMSEE/KUFSTEIN

Petit déjeuner

Départ pour le lac Chiemsee, en Bavière.

En bateau, vous arriverez sur l'île d'Herrenchiemsee (Île des Hommes).



Visite **du château d'Herrenchiemsee**.

Parmi les célèbres châteaux de Bavière, il en est un qui attire tout particulièrement l'attention des français. En effet, le château de Herrenchiemsee, l'une des grandes œuvres du roi Louis II de Bavière, est également nommé « le petit Versailles ».

Lors de ses deux voyages en France, notamment en 1867 à l'occasion de la foire exposition mondiale se déroulant à Paris, Louis II avait été émerveillé par les édifices du roi « Soleil », plus particulièrement par Versailles. Une architecture forte et puissante, mettant à l'honneur le royalisme absolu.

 **Déjeuner**.

L'après-midi, **visite de Kufstein** – la petite ville au bord de l'Inn a connu une histoire mouvementée. Vous allez entre autres découvrir la fameuse rue piétonne avec ses peintures murales.

Retour à l'hôtel.

 **Dîner** et nuit.



JOUR 12 : ALPES DE KITZBUHEL/MUNICH/PARIS/THOURY FERROTTE

Petit déjeuner

Transfert à l'aéroport. Assistance aux formalités d'enregistrement. Embarquement et envol à destination de **PARIS**.

Arrivée à **PARIS**.

Transfert en autocar jusqu'à **THOURY FERROTTE**.

De façon générale, ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

PROPOSITION TARIFAIRE :

GROUPE base 45 personnes payantes : 1810,00 €

GROUPE base 40 personnes payantes : 1860,00 €

GROUPE base 35 personnes payantes : 1940,00 €

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : + 196,00 €

(quota accordé de 10 % de la capacité totale du groupe)

PRESTATIONS INCLUSES :

Le transfert en autocar ALLER/RETOUR au départ de THOURY FERROTTE pour l'aéroport de Paris (1 point de ramassage dans la ville)

L'assistance au départ à l'aéroport de Paris

Le transport aérien PARIS/MUNICH/PARIS (vols réguliers)

Les taxes d'aéroport (à concurrence de 72,07 € à ce jour, sous réserve d'augmentation)

L'autocar grand tourisme suivant programme (maximum 50 personnes)

L'hébergement en chambre double, durant 11 nuits en hôtel 3* dont :

1 nuit dans la région de Munich

2 nuits dans la région de Reutte-Imst

8 nuits dans la région des Alpes de Kitzbühel

La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 12

L'accompagnateur local francophone pour la durée du séjour

Les visites et entrées mentionnées au programme :

Visite guidée de Munich

✓ *Visite guidée du château Nymphenburg (audio guides)*

✓ *Visite guidée du château de Neuschwanstein (audio guides)*

✓ *Visite guidée du château d'Hohenschwangau (audio guides)*

✓ *Visite libre d'Oberammergau*

✓ *Visite guidée du château de Linderhof*

✓ *Train à vapeur de Fügen à Mayrhofen avec accordéoniste et un verre de Schnaps*

✓ *Entrée aux chutes de Krimml + péage du col de Gerlos*

✓ *Visite guidée d'Innsbruck*

✓ *Visite du musée de Swarovski de Wattens*

✓ *Visite guidée du musée du Schnaps de Pill avec dégustation*

- ✓ Visite guidée (audio guides) du château de Tratzberg /montée et descente en petit train
- ✓ Promenade en bateau sur le lac Achensee
- ✓ Entrée à l'écomusée des fermes de Kramsach
- ✓ Visite libre de Alpbach
- ✓ Visite libre de Rattenberg
- ✓ Visite guidée d'une cristallerie à Rattenberg
- ✓ Visite guidée d'une fabrique de bougies à Schlitters
- ✓ Visite guidée de Kitzbühel
- ✓ Visite guidée d'une ferme tyrolienne avec dégustation des produits
- ✓ Visite guidée de St. Johann
- ✓ Soirée tyrolienne avec une boisson incluse
- ✓ Visite guidée de Salzbourg
- ✓ Visite des mines de sel à Berchtesgaden
- ✓ Transfert aller/retour en bateau pour l'Ile d'Herrenchiemsee
- ✓ Visite du château d'Herrenchiemsee
- ✓ Visite guidée de Kufstein

L'assistance de notre correspondant sur place

Une accompagnatrice « L'ASTROLABE » au départ de Paris, pour un minimum de 35 payants

La garantie financière **APST** (garantie totale des fonds déposés)

L'assistance rapatriement

L'assurance annulation « PLUS »/bagages

PRESTATIONS NON INCLUSES :

Les dépenses à caractère personnel

Les boissons :

+ **130,00 €** pour un forfait « grande boisson » (¼ de vin ou ½ bière) pour le circuit

+ **105,00 €** pour un forfait « petite boisson » (1 verre de vin ou 0,3 l de bière) pour le circuit

Les visites et entrées autres que celles incluses

Les repas autres que ceux inclus

Toute prestation non notée dans « prestations incluses)

FORMALITES :

(pour les Ressortissants Français)

Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité

(CNI dont la date physique est en cours de validité)

Pour les autres nationalités, se renseigner auprès des autorités compétentes

(*) Devis établi sur la base des tarifs aériens et terrestres connus au 03/01/20, avec une estimation d'augmentation pour 2021. Il pourra donc être révisé à la hausse ou à la baisse lorsque ceux ci seront connus pour la période concernée. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Levée du courrier à 16h15
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 09 63 43 77 05
 Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : **17**
 POMPIERS : **18**
 SAMU : **15**

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89

**HORAIRES DE TRAVAUX
de bricolage et jardinage bruyants /**

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron :
tous les lundis.



Poubelle jaune :
tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :
 - en bas de la rue de Verdun
 - au lavoir de Bichereau
 - au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
 Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

**BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS
DÉCHETS INTERDIT** (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04
 Lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Vendredi : 13h30-18h
 Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Dimanche : 9h-12h
 Mardi, jeudi : fermé
 Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

ELLE EST NÉE /

Louna Fleury, fille de Jérémy Fleury et d'Estelle Légeron, le 29 décembre 2019.

ELLE NOUS A QUITTÉ /

Madame Fernande, Louise Venet épouse Bridoux, le 13 décembre 2019.

Esco Bar
Bar - Tabac - Jeux - Brasserie

01.64.31.10.26
escobar.thoury@gmail.com
39 rue de Flagy
77940 THOURY-FEROTTES
RCS 831 111 018 MELUN



BAR-TABAC-JEUX-BRASSERIE

Lundi	7h - 21h
Mardi	7h - 21h
Mercredi	7h - 21h
Jeudi	Dormito
Vendredi	7h - 1h
Samedi	8h - 1h
Dimanche	8h - 13h

SARL MORIZE
6 rue de Bichereau 77940 THOURY-FEROTTES



SARL MORIZE
Maçonnerie générale et couverture

0624781068 - 0174906891
jeanmi7713026@hotmail.fr




Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

EN MON CORPS ET CONSCIENCE



MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829

Melo Coiff
Coiffure maquillage et ongles
Service à votre domicile

06.59.85.33.28

Rameau mélodie
77940 Thoury ferottes
melodie.tamjan@laposte.net




SOFREP
MR KHEDFI



Rendement sols et murs - Agencement de pièces - Petite maçonnerie - Travaux de finition

76 Rue de Flagy - 77940 Thoury Ferottes
Tél: 0620642533 (04): 0104750150/077
Site: www.sofrep77.com
Email: contact@sofrep77.com - sofrep@orange.fr

MARIE-ANNE SERVICES

Tél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19
SERVICE A LA PERSONNE

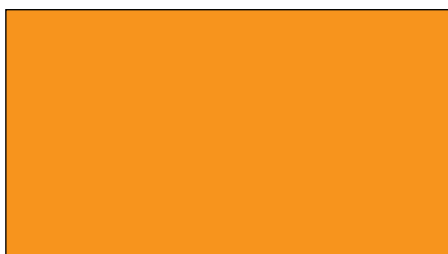
Préstations entièrement personnalisées, permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elle en toute indépendance.

Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !



TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



Les Attelages du Prat
Tél 06 09 07 87 10



Email : lesattelagesduprat@orange.fr
http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

Gîte de la Caseline
(Thoury-Ferrottes)



Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en
Seine-et-Marne»
n°394

"GITES DE FRANCE"

**Chambres d'hôtes
de l'Orvanne**
(Thoury-Ferrottes)



Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

Henri.graff@
wanadoo.fr

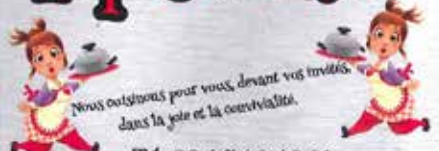
"GITES DE FRANCE"

**Floriane
HERON**
Préventrice Youngue



06.46.42.72.11.
floriane.heron@gmail.com
<http://www.youngueprod.chauffeur/>
Floriane Heron
Page Facebook : Floriane H.

Pepette chaud



Nous accueillons pour vous, devant vos invités,
dans la joie et la convivialité.

Tel: 06.45.40.46.66.

Isabelle Guillemot
Conseillère Parrylité



Bougies
et
accessoires

Facebook: Isabelle conseillère Parrylité
<http://isabelle.parrylite.fr>
Tel: 06.33.66.14.83

Isa de Paris

Dadon Services



PIRES Adrien
77940 Thoury Ferrottes
dadonservices@gmail.com

Aménagement intérieur
Entretien de jardin
Bricolage Divers

06.33.98.11.82

STANHOME world



MARIE FRANCE GRAFFAGNINO
Votre Conseillère

Port.: 06 08 14 90 58

Lionel HUGUET
NATUROPATHE
IRIDOLOGUE



8 rue du moulin
77940 THOURY FERROTTE
tél : 01 60 57 01 22
lionel.huguet77@gmail.com
www.naturopathe-iridologue77.fr

MENUISERIE - EBENISTERIE
AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
Fabrication sur mesures de
tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTE

Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury

**M.C. CHARPENTE
BOIS**



couverture, zinguerie,
modification de charpente, aménagement de combles, escalier, terrasse...

Clément Mauville
Tél. 06 81 43 31 35
m.c.charpentebois@gmail.com
0969 784 208

17 rue de Flagy 77940 Thoury Ferrottes

FOREVER
Dominique Deborah



Tel : 06.04.41.99.08
Mail : dominiqueforever@gmail.com

Facebook : Deborah - Aloe Vera

Jérémy Cohen
Ostéopathe D.F.O



17 bis rue de Flagy
Thoury Ferrottes
07 66 08 56 53
osteopathe.thoury@gmail.com

Nourrissons, enfants, adultes,
femmes enceintes, sportifs

Vendredi 1^{er} mai**Après-midi jeux des anciens**

Une fois par mois, le mercredi, un après-midi jeux est organisé. Entrée libre.



11 mars / 08 avril / 13 mai / 10 juin /
09 septembre / 14 octobre / 18 novembre /
09 décembre.

Salle de la Chouette Effraie

Brocante

Organisée par l'association Thoury'Bambel.

Dans le village

Samedi 7 mars à 19h

KARAOKE NIGHT

Karaoke organisé par Thoury'Bambel. Avec repas moules-frites. Tarif unique 15€.

Réservation jusqu'au 23 février par tél au 06.60.36.81.54
Salle de la Chouette Effraie.



Samedi 16 mai à partir de 19h

NATH N'CO

Concert jazz vocal à 20h30. GRATUIT.
Buvette restauration sur place à partir de 19h.

Eglise de Thoury-Ferrottes.



Mairie de Thoury-Ferrottes

Directeur de la publication : Yves Roy

Maquette et conception graphique : Thomas Gigot

Comité de rédaction : Djamilia Amour, René Demont, Virginie Laroche, Roland Robineau, Yves Roy, José Tomas

Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, les bibliothécaires, le Conseil municipal des jeunes, D. Chollet, E. Gislar

Photos : D. Amour, Y. Roy

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : adresse.equipe.thoury@gmail.com
Imprimé sur papier recyclé par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Décembre 2019 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !